

Master 2 Juriste des collectivités territoriales (JCT)

Objectifs de la formation

L'objectif du Master 2 JCT est de former des juristes spécialistes du droit public pratiqué par les acteurs locaux (Administrations étatiques ; Collectivités locales, Etablissements publics ; Centres hospitaliers ; Musées ; Entreprises privées en contrat avec une personne publique ; Cabinets d'avocats...).

Par rapport à d'autres masters centrés sur un seul domaine (Finances, Fonction publique, contrats, urbanisme...), **l'approche est volontairement généraliste** afin de permettre aux diplômés de couvrir les programmes des concours administratifs, d'évoluer sur différentes fonctions au cours de leur carrière et de prétendre à des postes de direction (notamment DGS ou DGA de communes ou groupements de communes)

Master 2 Juriste des collectivités territoriales (JCT)

Contenu de la formation

La formation associe des enseignements classiques (droit de la commande publique, droit de l'intercommunalité, droit de l'urbanisme, droit de la fonction publique territoriale, Finances publiques, etc.) **et des séminaires professionnels approfondissant les thématiques essentielles** (fonction achat, marchés publics dématérialisés, contentieux des ressources humaines, traitement des données numériques personnelles, rédaction de mémoires contentieux, etc.).

Une approche résolument professionnalisante : l'équipe pédagogique est composée de 7 enseignants-chercheurs et 14 professionnels (Directeur général des services, Directeur général d'administration, Directeur général des ressources humaines, Directeur de la commande publique, Directeur d'hôpital, Avocats...), dont plusieurs anciens diplômés du Master JCT.

Master 2 Juriste des collectivités territoriales (JCT)

Une formation professionnalisante

La dimension professionnelle du Master JCT est accentuée grâce à l'alternance (une semaine de cours/une semaine en collectivité ou entreprise). Depuis la rentrée universitaire 2018, la Région nous a reconnu le droit d'organiser la **formation en apprentissage** (12 contrats d'apprentissage dès la 1^{ère} année).

Cela permet aux étudiants :

- ✓ De bénéficier d'une **formation encore plus appliquée** ;
- ✓ De présenter **un an d'expérience professionnelle dès l'obtention du diplôme** ;
- ✓ **D'être rémunérés** durant leur année de formation (environ 1100€/mois).

Master 2 Juriste des collectivités territoriales (JCT)

Les perspectives professionnelles

Le Master JCT bénéficie d'un taux de placement de plus de 90% dès la première année, taux de placement qui ne peut qu'augmenter grâce à l'apprentissage (les étudiants restant sans emploi sont ceux qui poursuivent leurs études ou passent des concours administratifs).

Les débouchés professionnels se situent principalement en Collectivités territoriales, à tous niveaux (du chargé de mission au DGS), en tous domaines (Direction générale, Marchés publics, GRH, etc.), par contrat ou par concours. **Le premier poste est souvent au sein du service Marchés** : cela répond à la fois aux besoins des collectivités et au Master JCT qui développe particulièrement cette matière.

Toutefois, les emplois occupés sont bien plus variés et les évolutions de carrière nombreuses (cf. la veille des emplois occupés par les anciens diplômés sur le site internet du Master JCT) : Collectivités territoriales donc, mais aussi **Centres hospitaliers, Offices de tourisme ou autres Etablissements publics**, mais aussi **Avocats en droit public**, mais aussi **Juristes d'entreprise** (Sociétés d'autoroute, Compagnies d'assurance, Bureaux d'études en aménagement...).